



Point-presse, jeudi 25 juin 2015

- Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, cheffe du Département du territoire et de l'environnement
- Renaud Marcelpoix, géologue cantonal, Direction générale de l'environnement



# **Sécurisation et reprise de l'exploitation pour un site stratégique**

Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat en charge du territoire et de l'environnement

## L'éboulement du 12 décembre 2008



Les instabilités doivent être éliminées ou réduites

## Les carrières d'Arvel: deux sites d'extraction



Châble-du-Midi

Planche Boetrix

## Les carrières d'Arvel: un site stratégique

- Roche dure: dix sites d'extraction en Suisse, dont les carrières d'Arvel
- Assure entre 10% et 15% de l'approvisionnement du pays en roche dure
- La Confédération considère les carrières d'Arvel comme un site stratégique
- Garantit l'approvisionnement en ballast des voies de chemin de fer et permet la construction et l'entretien des autoroutes du pays  
→ intérêt public manifeste
- Une année de production = 30 km de voie de chemin de fer et 250 km de routes.

# **Sécurisation du Châble-du-Midi et reprise de l'exploitation**

Renaud Marcelpoix, géologue cantonal  
Direction générale de l'environnement



## Sécurisation: genèse du projet



Suite à l'éboulement de 2008, le département exige une étude des aléas géologiques et des risques d'atteinte aux biens et aux personnes

## Le projet de sécurisation: une étude de très haute qualité

Suite à l'éboulement, une analyse géologique de qualité a été menée en parallèle aux investigations techniques:

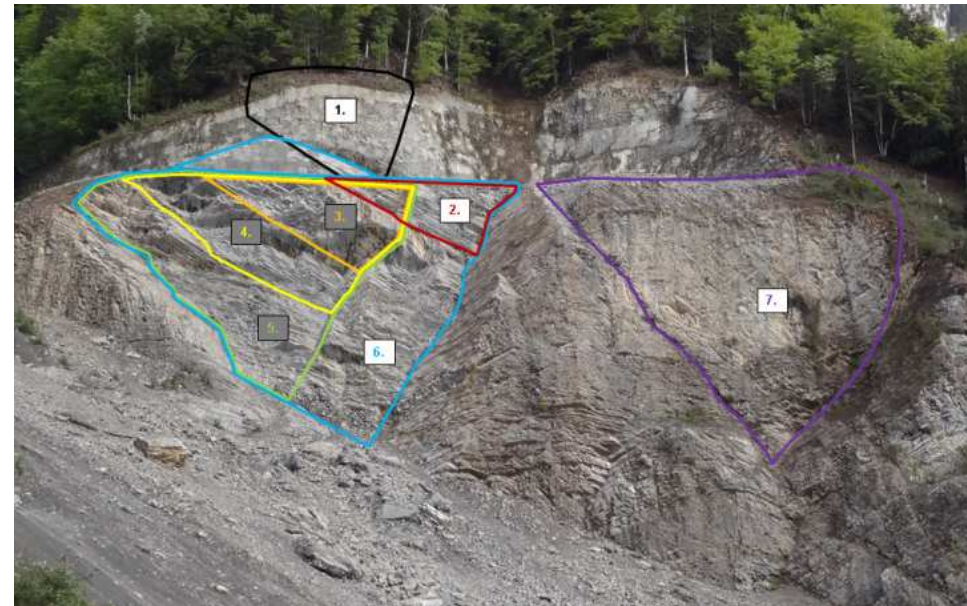
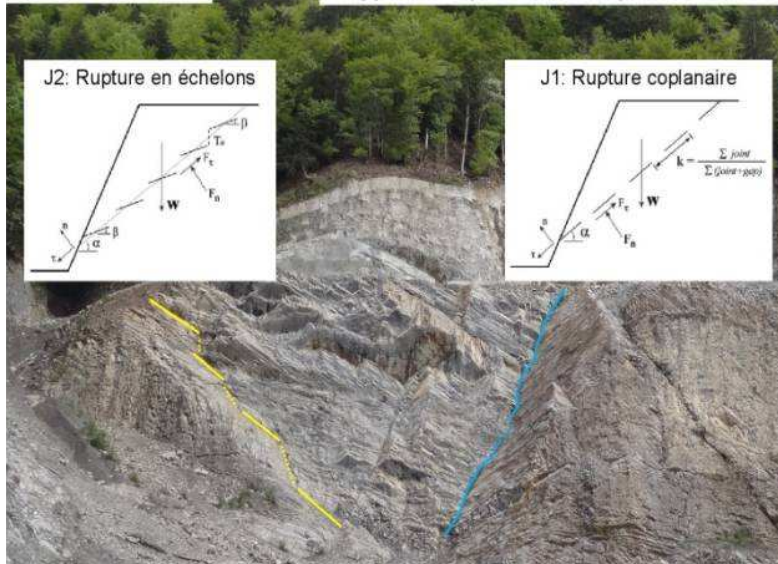
- Dispositif radar
- Forages de reconnaissance
- Etc.





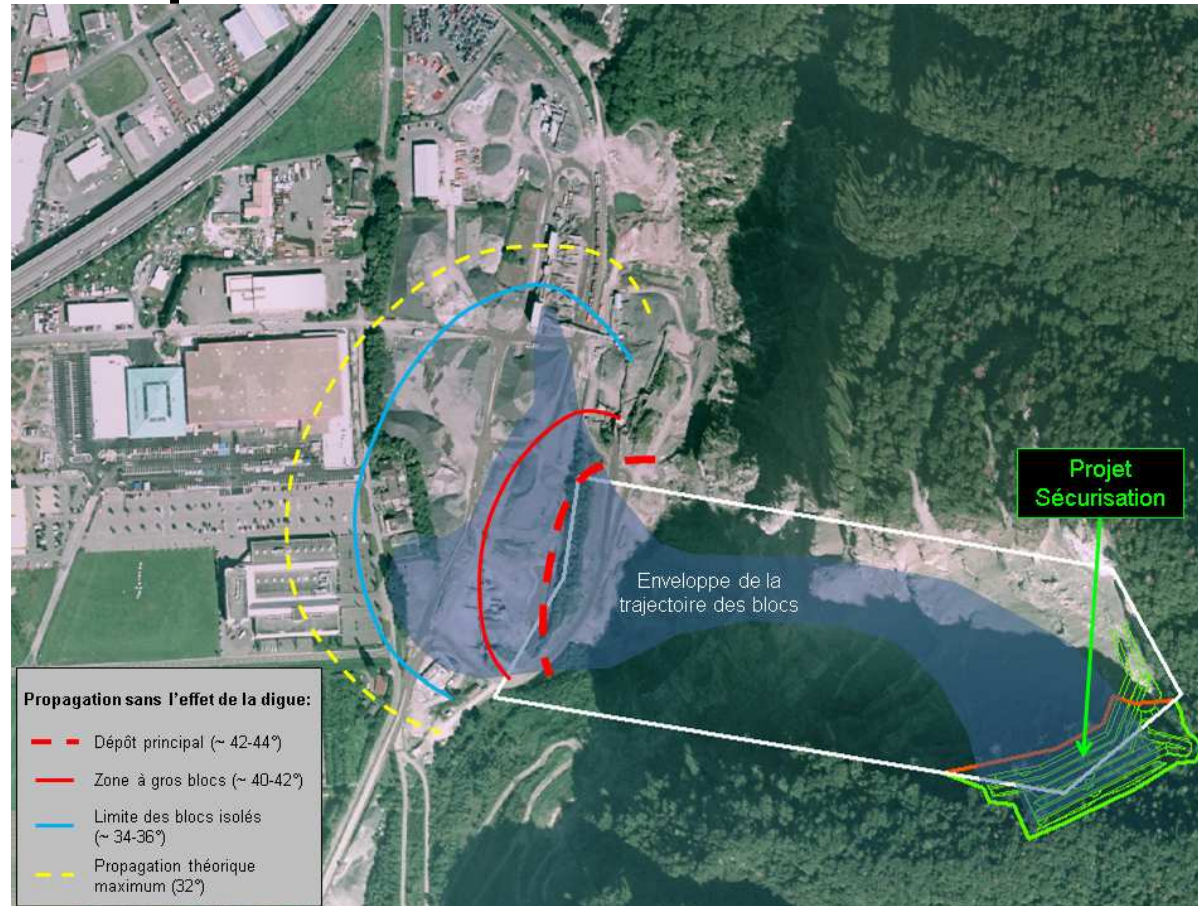
# Le projet de sécurisation: le constat issu des études

CSDINGENIEURS+ Type de rupture sur les joints J1 et J2



Mise en évidence de dièdres résiduels délimités par des failles naturelles dans le massif rocheux

## Le projet de sécurisation: la mise en évidence des risques

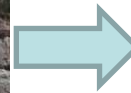
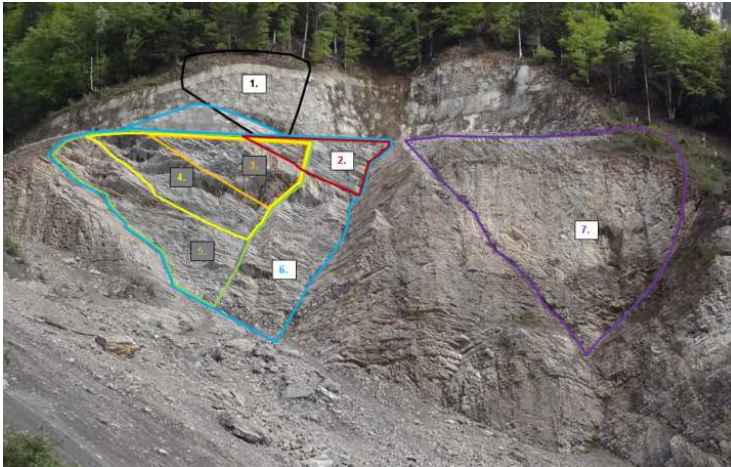


L'étude trajectographique évalue la propagation des blocs en cas d'éboulement:

- une atteinte possible de la zone industrielle en plaine est avérée

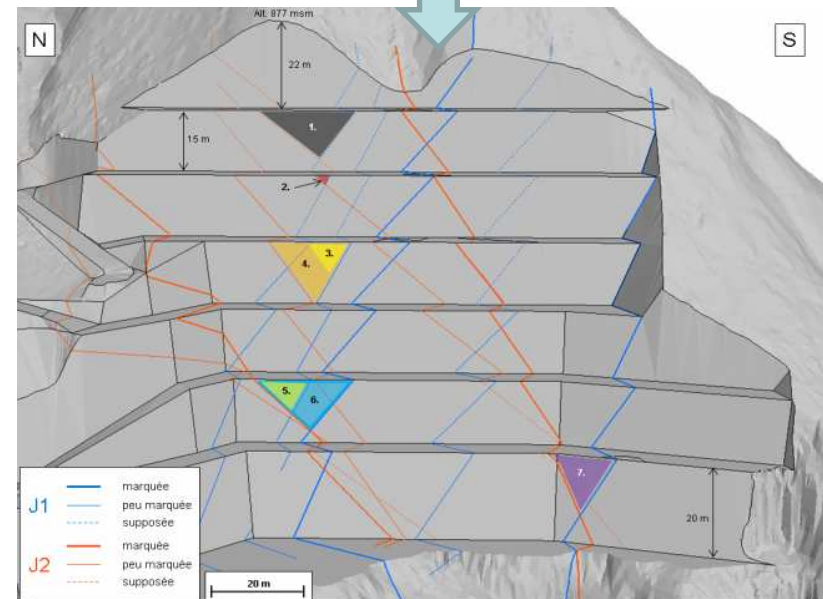


## Projet de sécurisation: mise en oeuvre



La projet d'assainissement retenu permet :

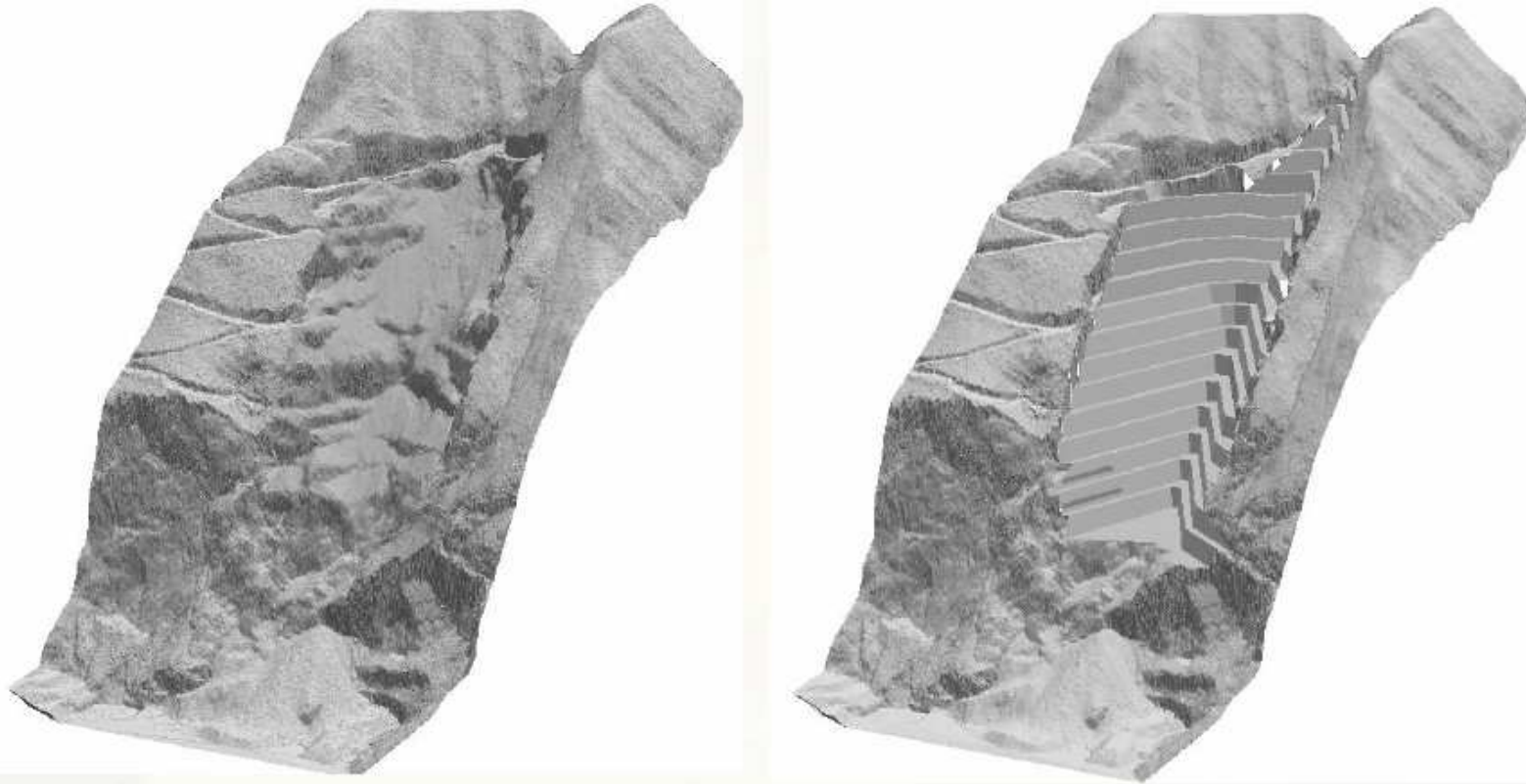
- Eliminer toutes les masses instables à court terme
- Minimiser le volume des instabilités résiduelles
- Stabiliser à long terme le versant
- Assurer des conditions de réalisation sécuritaires



## Projet de sécurisation: mise en oeuvre

- Les risques sont ramenés aux valeurs seuil fixées par la Confédération pour les dangers naturels
- Durée : environ 24 mois (155'000 m<sup>3</sup>)
- Travaux spéciaux (petits tirs, héliportage, ...)

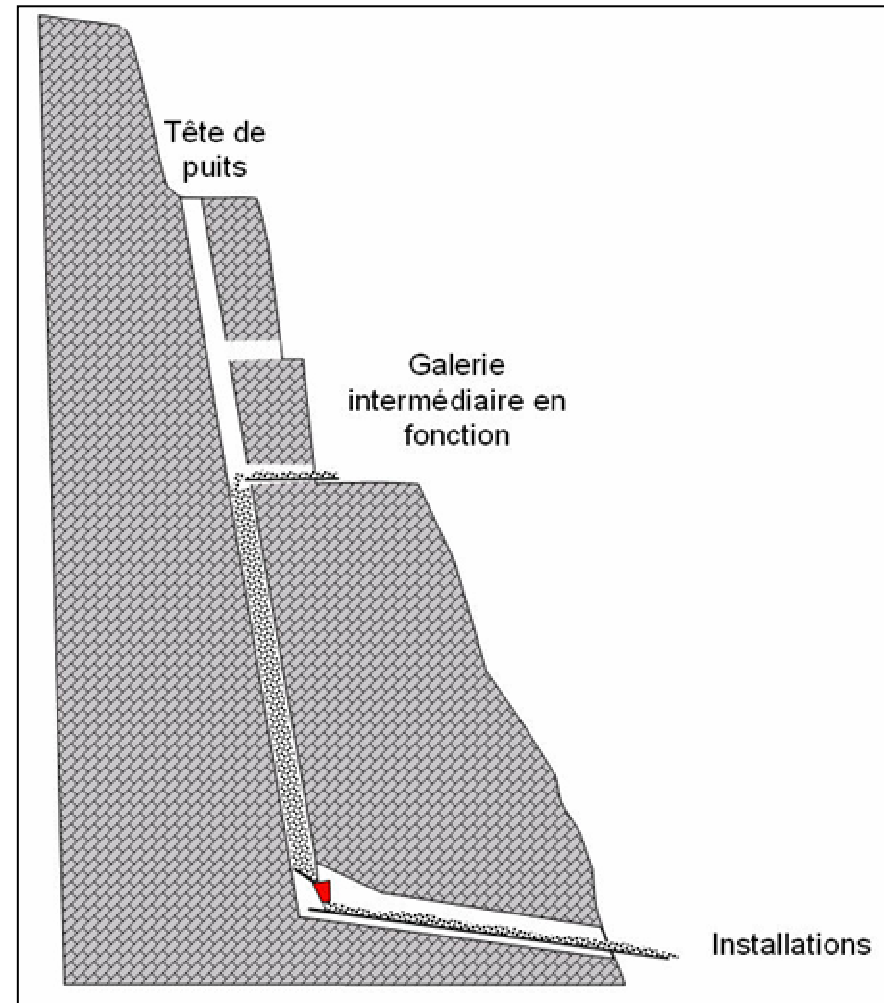
## Reprise de l'exploitation au Châble-du Midi



- Reprise de l'exploitation dans l'ancien périmètre exploité
- 1,7 millions de m<sup>3</sup> de matériaux
- 9 ans d'approvisionnement

## Reprise de l'exploitation: des nuisances maîtrisées

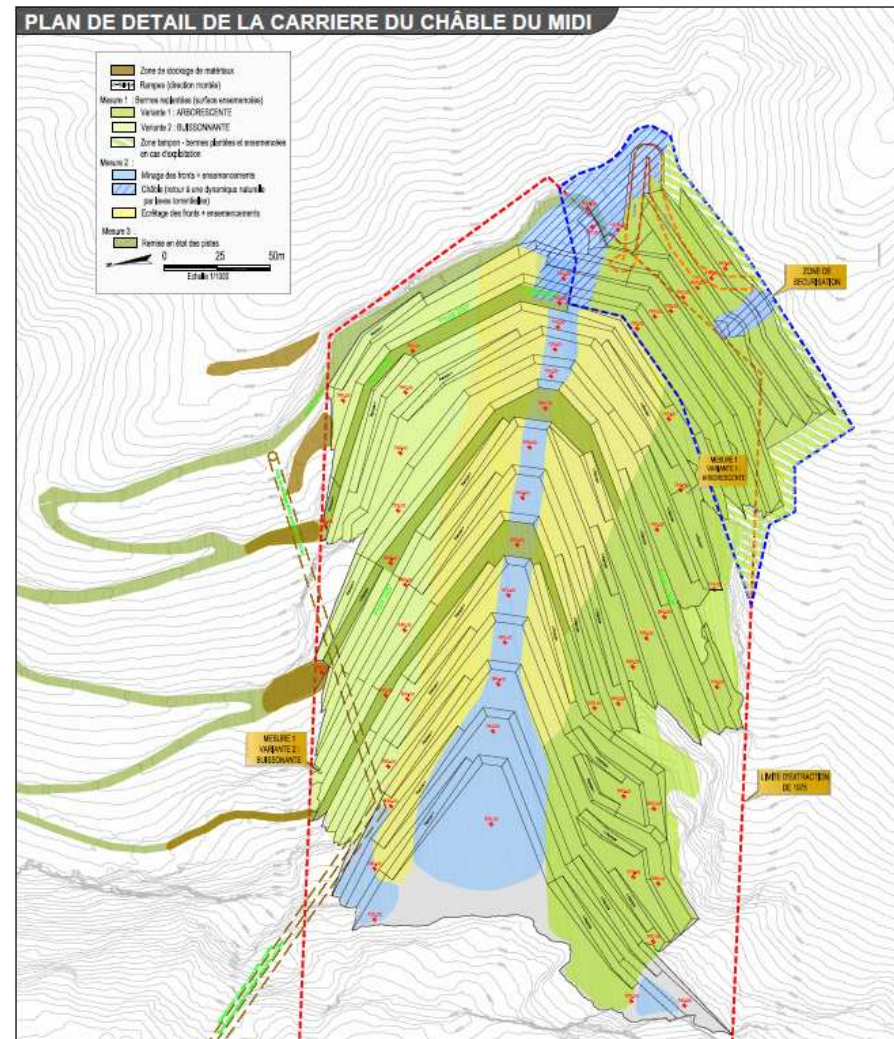
- Sécurisation et reprise de l'exploitation accompagnées d'une série de mesures de réduction des nuisances
- Principale mesure = création d'un puits de dévalage souterrain:
  - réduction poussières
  - réduction bruit
  - exploitation facilitée



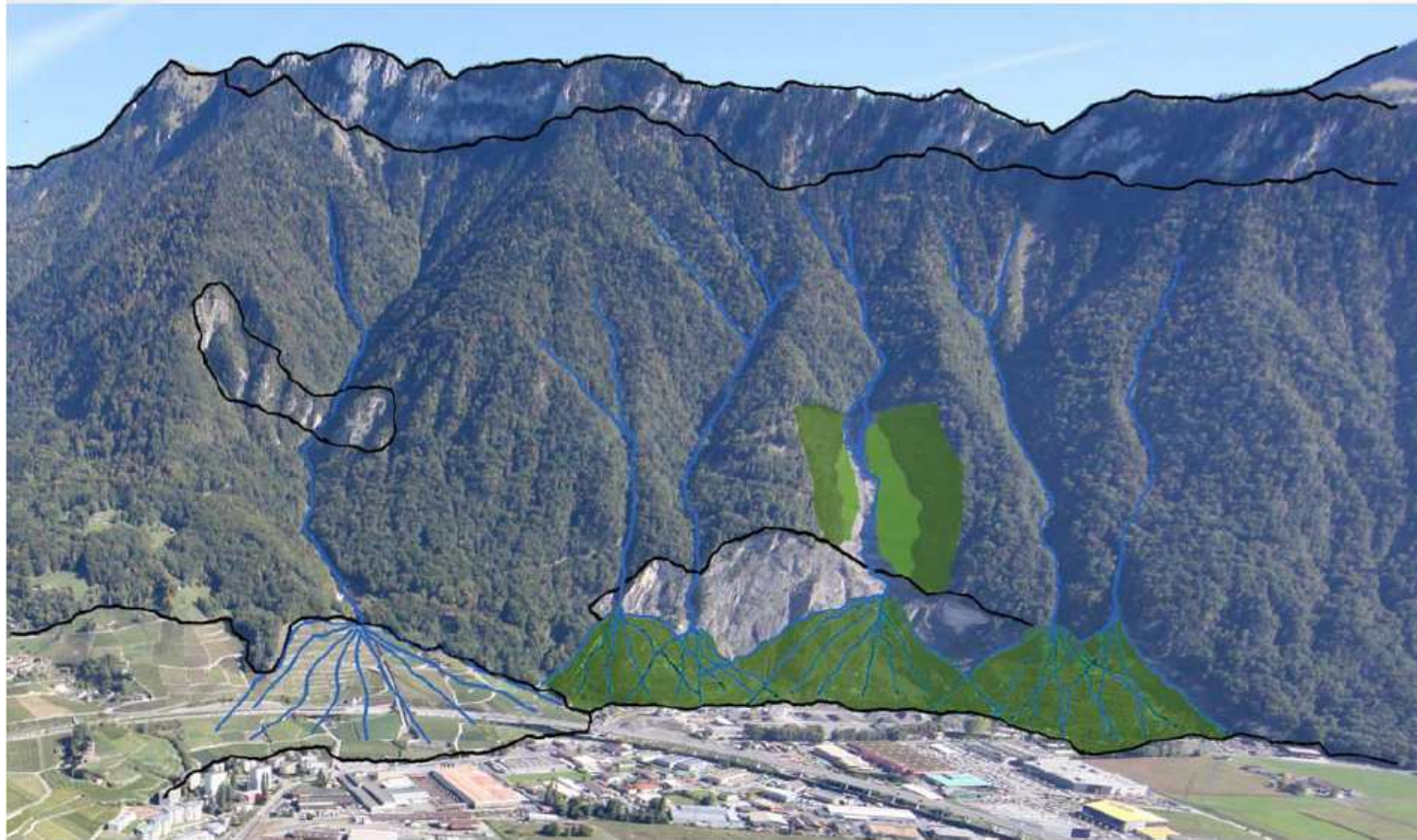


## Renaturation et intégration paysagère

- Reboisement sur les bords de la carrière
- Reboisement de la totalité de la piste d'accès latérale  
→ à terme, retour au régime forestier
- Création d'un châble naturel au milieu de la carrière
- Ecrêtage des bermes afin de gommer « l'effet étagère »
- Essences indigènes grimpantes pour la végétalisation des surfaces minérales raides



## Renaturation et intégration paysagère



Les mesures mises en œuvre visent à optimiser l'intégration paysagère des carrières à proximité d'un objet inscrit à l'IFP